



## Un dossier spécial du « Monde Economie » : le bilan social de la crise

- Du Japon au Danemark, un tour du monde de l'Etat-providence
- Emploi, formation, santé : atouts et faiblesses du modèle français **Supplément**

Mardi 13 octobre 2009 - 65<sup>e</sup> année - N°20129 - 1,40 € -

IDF

www.lemonde.fr

Fondateur : Hubert Beuve-Méry - Directeur : Eric Fottorino

# Washington appelle l'Europe à « partager les responsabilités »

- Négociations sur le climat, stratégie en Afghanistan... La relation transatlantique connaît des turbulences
- Face au leadership américain, la France privilégie désormais les relations avec les puissances régionales

### Entretien

Washington  
Correspondante

Moins d'un an après l'élection de Barack Obama, des nuages apparaissent dans le ciel transatlantique. Certains sont protocolaires, les capitales européennes reprochant au président américain son « arrogance personnelle », selon l'éditorialiste Jim Hoagland. D'autres sont plus substantiels, comme la priorité désormais donnée à la réforme du système

de santé américain au détriment du changement climatique. La secrétaire d'Etat, Hillary Clinton, a entrepris une tournée qui, après Zurich – pour la signature de l'accord turco-arménien –, Londres, Dublin, Belfast, la mènera à Moscou et à Kazan (Tatarstan). Avant son départ, le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Europe et l'Eurasie, Philip Gordon, a accordé un entretien au Monde.

**M. Obama est populaire, mais a obtenu bien peu des Européens. Il est déçu ?**

Le président parle beaucoup de responsabilités. Et, oui, la relation transatlantique est une avenue à deux voies. Nous

avons pris certaines mesures qui sont plus en phase avec ce que nos amis autour du monde espéraient des Etats-Unis. En retour, nous espérons que les autres soient à la hauteur de leurs responsabilités. Que ce soit sur Guantanamo, les ressources pour l'Afghanistan ou la solidarité face à l'Iran. A mesure que les Etats-Unis changent d'approche dans une direction plus compatible avec les souhaits européens, nous attendons que l'Europe réponde en partageant les responsabilités.

Propos recueillis par **Corine Lesnes**  
Lire la suite page 8

**Entretien.** L'Américain Philip Gordon, secrétaire d'Etat adjoint pour l'Europe et l'Eurasie, explique ce que l'administration Obama attend des Européens. **P. 8**  
**Analyse.** La nouvelle diplomatie de Nicolas Sarkozy : les derniers voyages du président français, du Brésil au Kazakhstan, dessinent une stratégie d'alliance avec des puissances moyennes. **P. 8**  
**Débats.** Le géographe Michel Foucher cherche à définir les frontières de l'Europe. Après la vision atlantiste qui a dominé de 1944 à 1991, se pose la question de l'extension au Sud et à l'Est. **P. 24**

## Guinée : enquête sur le massacre du 28 septembre à Conakry



Dadis Camara, chef de la junte. AP

### Reportage

Conakry  
Envoyé spécial

Les lamentations et les pleurs aigus qui s'échappaient de la bicoque de planches disjointes et de tôles rouillées se sont arrêtés aussi soudainement qu'ils avaient commencé. Puis, Fatou Mata Barry, la tête et les épaules recouvertes d'un voile blanc couleur de deuil, est sortie, pataugeant dans une venelle boueuse et malodorante de Koloma, vaste bidonville de Conakry dégoulinant sur les bords de l'océan. Depuis dix jours, Fatou, âgée « peut-être de 18 ans », recherche son mari, croisant – d'hôpital en morgue et de caserne en commissariat – des dizaines de familles de personnes disparues lors du massacre perpétré le 28 septembre par la garde présidentielle de Moussa Dadis Camara. Le bilan officiel, auquel personne ne croit, fait toujours état de 57 morts, dont 12 par balles.

Christophe Châtelot

► Lire la suite page 6 et l'éditorial page 2

## Les préfets en ont assez d'être malmenés par Nicolas Sarkozy

- Ils viennent de créer un « espace de libre parole »

Sous pression ? Les hauts fonctionnaires qui, pour la plupart, représentent le gouvernement dans les départements en ont l'habitude. Mais de là à recevoir publiquement bons et mauvais points, à vivre à la merci d'un haussement de sourcil présidentiel ou à devenir la cible d'élus locaux eux-mêmes... sous pression, il y a un pas qu'ils ne veulent pas, ou plus, franchir.

Du coup, les voilà rassemblés dans une sorte de club, un « espace de libre parole », explique l'un d'entre eux, qui a réuni pour la première fois, le 10 septembre, les deux tiers des préfets qui exercent leurs fonc-

tions dans les départements. Cette « libre parole », ils entendent l'appliquer au décryptage du double discours dont nombre d'entre eux s'estiment de plus en plus victimes : maillons essentiels du fonctionnement de l'Etat d'une part, trop commodes boucs émissaires de l'autre.

Au-delà des mises en cause individuelles spectaculaires, ils en veulent pour preuve leur longévité moyenne à la tête des départements : elle est tombée à dix-huit mois, soit la moitié de celle que les préfets jugent normale. ■

Lire page 12

## Pour les banques, quitter les paradis fiscaux n'est pas facile

- Panama s'inquiète du retrait annoncé de BNP Paribas

Trois semaines après le sommet du G20 de Pittsburgh, les banques françaises organisent leur départ des paradis fiscaux. Elles se sont engagées, le 1<sup>er</sup> octobre, à cesser d'ici au 31 mars 2010 leurs opérations dans les Etats qui seront encore sur la « liste grise » des pays non coopératifs de l'OCDE.

Même si bon nombre des vingt-deux pays actuellement sur la fameuse liste devraient avoir, d'ici là, pris des mesures pour ne plus y figurer, ce retrait ne va pas de soi. En témoignent les mésaventures de BNP Paribas au Panama, un petit Etat

d'Amérique centrale où la première banque française est présente depuis plus d'un demi-siècle. Son retrait y provoque de fortes tensions entre les deux pays.

Alors que ce dossier a été très médiatisé par Eric Woerth, le ministre du budget, qui a fait état d'une liste de 3 000 contribuables qui auraient placé leur argent en Suisse, un avocat, Henri-Louis Delsol, a demandé à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) si elle pouvait lui communiquer la liste afin de vérifier si certains de ses clients y figuraient ou non. ■

Lire page 18

### Le regard de Plantu



Vers une abrogation de la loi américaine interdisant aux militaires gays de révéler leur orientation sexuelle.

### Turquie-Europe : une question toujours brûlante

**Débats** Jacques Delors, Luc Ferry, Edgar Morin, Michel Rocard, Alain Touraine : les Français doivent en finir avec la « frilosité soupçonneuse » ; Cengiz Aktar : intégration et multiculturalisme. **P. 25 et nos informations page 7**

### Autonomie des universités : où en est-on ?

**Expertise** L'autonomie des universités avance-t-elle, comme le pense la ministre Valérie Pécresse ? Cette réforme de 2007 est-elle au contraire compromise après deux mouvements d'ampleur ? Le point, les pour, les contre. **P. 15**

### Demain dans Le Monde

« Le Monde Education »  
Facultés de médecine : le premier comparatif. Dossier : devenir professeur aujourd'hui. L'affaire de la « cagnotte » fait des vagues

Cinéma Entretien avec Sandrine Kiberlain, à l'occasion de la sortie de « Mademoiselle Chambon », de Stéphane Brizé. « La Nana », film chilien de Sebastian Silva

ALEXANDRE NAJJAR  
**BERLIN 36**  
roman

Le roman des jeux de Berlin

www.najjar.org www.plon.fr

PLON

# Le « blues » des préfets, bousculés par le gouvernement

Très sollicités, rappelés à l'ordre, ces hauts fonctionnaires ont créé un « club » pour partager leurs expériences

Un « syndicat » ? Le mot fait frémir d'horreur le secrétaire général du ministère de l'intérieur, Henri-Michel Comet, qui préfère saluer une simple initiative « conviviale ». Le 10 septembre, 66 des 100 représentants de l'Etat dans les départements ont participé à la première réunion du « Club des préfets ». Une affluence record pour cet « espace de libre parole » mis en place par le préfet de la région Ile-de-France, Daniel Cane-pa. « Certains ont même demandé des cartes de membre », sourit-il.

Malmenés par l'exécutif, qui n'hésite pas à distribuer publiquement bons et mauvais points, bousculés par une vaste réforme de l'administration territoriale engagée sous forte contrainte financière, les préfets sont sous pression. Aussi la naissance, non pas d'un syndicat – les préfets ne disposant d'aucun droit en la matière – mais d'une structure collective informelle en marge des réunions institutionnelles, a-t-elle séduit d'emblée. « L'initiative est bienvenue », souligne Pierre-André Durand, préfet de Haute-Saône, qui évoque l'« isolement » de la fonction. « C'est un métier assez solitaire, et beaucoup ressentent aujourd'hui le besoin de partager », confirme Nicole Klein, préfète des Hautes-Alpes, sur le point de quitter ses fonctions pour diriger l'Agence régionale de santé d'Aquitaine.

Droit de réserve oblige, ils ne peuvent pas rendre publics leurs états d'âme. Surtout en ce qui concerne le double langage de l'exécutif à leur égard.

D'un côté, aucun gouvernement n'a autant fait appel aux préfets – 15 d'entre eux et 34 sous-préfets peuplent les cabinets ministériels depuis le dernier remaniement. De l'autre, des signaux beaucoup moins gratifiants sont adressés à l'opinion publique. « 95 % de reconnaissance, 5 % de critiques médiatisées », évalue François-Xavier Ceccaldi, préfet de la Drôme. Ce sont ces 5 % qui font du bruit : mutations-sanctions, comme pour Jean Charbonniaud, le préfet de Saint-Lô placé hors cadre après les mani-



Les préfets et les directeurs départementaux de la sécurité publique étaient reçus, le 2 septembre, au ministère de l'intérieur par Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux. MOUSSE/ABACAPRESS.COM

festations qui avaient accueilli, le 12 janvier, Nicolas Sarkozy dans la Manche; sanction disciplinaire à l'encontre de Paul Girod de Langlade, suspendu dans le cadre d'une enquête judiciaire pour « injures publiques à caractère racial », puis mis à la retraite d'office après avoir critiqué le ministre de l'intérieur; rappels à l'ordre réguliers des préfets qui n'ont pas tenu leurs objectifs en matière de sécurité, lors de convocations au ministère en présence de la presse...

Ce double discours – d'un côté les préfets sont essentiels, de l'autre, ils servent de boucs émissai-

res – crée une tension permanente. Entre recrutement ministériel et disgrâce, la longévité des préfets dans un département est tombée à dix-huit mois. Un chiffre très en deçà du seuil de trois ans jugé souhaitable au sommet du corps préfectoral.

## « Ça casse le moral »

« La critique sur le manque de résultats est normale, mais c'est important de ne pas mettre l'accent sur ce seul aspect, avance M. Cane-pa. Quand on remonte les bretelles des préfets, ça casse un peu le moral. Ils estiment que cela les fragi-

lise vis-à-vis de leurs interlocuteurs. » Pour cet autre préfet, désireux de garder son anonymat, « jamais la fonction n'a autant été politique ». « D'habitude, poursuit-il, nous sommes à la fois des représentants de l'Etat et des représentants du gouvernement, mais, désormais, les seconds ont pris le pas sur les premiers. » Il cite pour appuyer son propos les recours prestement déposés par ses collègues contre la « votation citoyenne » sur l'avenir de La Poste, qui s'est achevée le 3 octobre.

Les nominations de (très) proches du pouvoir aux postes de pré-

fets de région, appelés à supplanter les préfets départementaux, se sont inscrites dans un contexte d'« ouverture » du corps préfectoral à d'autres profils (magistrats, ingénieurs, policiers...) : en un an, ces derniers ont représenté deux tiers des nominations. Quelques « promotions express » ont accentué le malaise. Ainsi, le commissaire divisionnaire Frédéric Péche-nard, ami d'enfance de Nicolas Sarkozy, a-t-il été nommé préfet hors cadre, le 11 mars, tout en étant maintenu dans ses fonctions de directeur général de la police nationale. « C'est un cas un peu particu-

## La préfectorale

**En nombre** 125 préfets en poste territorial. 70 hors cadre, 42 en service détaché et 456 sous-préfets. Une petite dizaine de préfets est sans mission précise.

**En fonction** 8 préfets de zones de défense, 22 de région, 100 préfets de département, 7 préfets délégués à la sécurité, 240 sous-préfets d'arrondissement.

**Dans les cabinets ministériels** 59 préfets et sous-préfets.

**Origine** Depuis 2007, deux tiers des préfets ne sont pas issus de l'ENA.

**Affaires pénales** De plus en plus de préfets sont mis en cause dans des contentieux liés à leur responsabilité de représentants de l'Etat. Dix dossiers sont aujourd'hui en cours. Depuis 1992, il y en a eu 90.

lier, « hors sol », commente M. Cane-pa. Préfet est un métier, ce ne doit pas être seulement un titre. Il ne faudrait pas que cela devienne comme la Légion d'honneur. »

La pression n'épargne personne. « Même ceux qui sont du bon bord », témoigne un préfet. Aux multiples demandes des ministres – quatre d'entre eux ont commandé simultanément des rapports sur la grippe A – s'ajoutent les exigences croissantes des élus de la majorité, qui ont parfois tendance à considérer que les préfets sont à leur service.

Si l'on ajoute que près de 10 % des préfets sont actuellement mis en examen en tant que représentants de l'Etat pour des motifs divers et variés (comme les plaintes relatives à la toxicité des algues vertes), on mesure à quel point les « échanges de bonnes pratiques » auxquels procède le « Club » sont nécessaires. ■

Isabelle Mandraud  
et Jean-Baptiste de Montvalon

## « L'idée d'identifier des responsables locaux présente des vertus en termes de communication politique »

### Entretien

Nicolas Kada, professeur de droit public à l'université de Grenoble, explique l'évolution du rôle des préfets dans le paysage politique français

#### Comment la fonction de préfet a-t-elle changé depuis sa création ?

L'évolution sur le long terme, depuis les préfets napoléoniens, a conduit à un renforcement de leurs tâches administratives au détriment de leurs fonctions politiques.

À l'origine, les préfets « faisaient » les élections en sélectionnant eux-mêmes les candidats pour les scrutins locaux. Par la suite, ils parvenaient à favoriser un candidat – ou à entraver la campagne de ses adversaires – en jouant sur les moyens matériels mis à

leur disposition. Cette pratique a progressivement disparu avec les débuts de la III<sup>e</sup> République. Auparavant, la fonction politique du préfet était affichée de manière très claire, et assumée sans ambiguïté. En dehors des périodes électorales, il faisait office de courroie de transmission, en informant le pouvoir central de tout mouvement dans son département. Mais lorsque le régime s'est libéralisé, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Etat a eu moins besoin d'agents politiques que d'administrateurs, de coordinateurs.

#### Le rôle politique des préfets a-t-il totalement disparu ?

Il y a eu deux parenthèses. Une vraie parenthèse avec la réactivation de leur rôle politique par le général de Gaulle au début de la V<sup>e</sup> République, et une fausse réactivation par François Mitterrand après 1981. La valse préfectorale de 1982 était censée accompagner les lois de décentralisation : le gouvernement cherchait ainsi à s'appuyer sur les préfets pour compenser les nouveaux pouvoirs attribués aux élus locaux. En réalité, les préfets, rebaptisés jusqu'en 1986 « commissaires de la République », se sont trouvés marginalisés. Ils ont subi une profonde dépolitisation de leurs attributions, même si le discours gouvernemental s'en défendait.

Qu'en est-il depuis l'élection de Nicolas Sarkozy ?

Il s'est produit une relative repolitisation, au moins en apparence, qui n'est pas tant liée aux nominations intervenues qu'à l'évolution du discours. Les préfets doivent assumer la responsabilité politique de la mise en œuvre des réformes gouvernementales. Ce qui est nouveau,

#### « Que peut faire le préfet en matière de sécurité, sinon sermonner lui-même le directeur départemental de la sécurité publique ? »

c'est qu'on les met en scène pour leur demander de rendre des comptes sur la place publique. On les réunit, on les sermonne... Les préfets ont intégré depuis longtemps le fait qu'ils pouvaient jouer le rôle de fusibles. Mais, là encore, la nouveauté vient de la façon dont on l'affiche. Les sanctions sont prises très rapidement et sont fortement médiatisées.

#### Que vous inspire cette nouvelle « gouvernance » des préfets ?

Que peut faire le préfet en matière de sécurité, sinon sermonner lui-même le directeur départemental de la sécurité publique ? Il ne va pas inverser les chiffres de la délinquance par arrêté préfectoral !

Cette repolitisation va à l'encontre de la réalité sur le terrain. Les préfets sont démunis sur le plan politique. Cela fait longtemps qu'ils ne « font » plus les élections. Depuis la réforme des renseignements généraux, qui les a privés des fiches des RG, ils ne disposent plus du diagnostic local qui leur permettait de faire remonter l'information politique au pouvoir central. De façon plus générale, les préfets de département – et a fortiori les sous-préfets – sont en perte de vitesse par rapport aux préfets de région. Ces derniers étant d'autant plus éloignés de leur terrain qu'il est plus étendu, ne peuvent pas davantage remplir ce rôle.

La régionalisation des préfets tend donc à renforcer leur rôle administratif. Mais la révision générale des politiques publiques (RGPP) contribue à réduire leurs moyens dans ce domaine.

#### Pourquoi ce double langage concernant les préfets ?

Montrer que l'Etat est présent sur le territoire, quitte à entretenir l'illusion que le gouvernement dispose de relais politiques fidèles et efficaces, vise sans doute à rassurer la population. Quant à l'idée d'identifier des responsables locaux, elle est commode pour les autorités centrales, et présente aussi des vertus en termes de communication politique. ■

Propos recueillis par  
J.-B. de M.

## La rude entrée en politique de M<sup>me</sup> Malgorn, ex-préfète

À 58 ans, Bernadette Malgorn, figure emblématique de la préfectorale, qu'elle a dirigée jusqu'en mars, a décidé de franchir le pas vers la politique : elle est officiellement partie en campagne, lundi 5 octobre, pour tenter d'obtenir la tête de liste de la majorité présidentielle en Bretagne lors des élections régionales de mars 2010. Mais l'apprentissage est rude.

Cette ancienne directrice de cabinet de Philippe Séguin à l'Assemblée nationale, ancienne préfète de Tarn-et-Garonne, de la zone de défense Est, de la région Lorraine, de Moselle, de la région Bretagne, de la zone de défense Ouest, d'Ille-et-Vilaine, est devenue, le 20 juillet 2006, la secrétaire générale du ministère de l'intérieur, alors dirigé par Nicolas Sarkozy.

A ce titre, elle coiffait l'ensemble des préfets. « La préfectorale, c'est un métier formidable, fait de service, d'engagement, et aussi, même si on ne peut pas le dire, d'une certaine dose de militantisme. Un militantisme de la chose publique, j'ai eu envie de continuer à militer autrement », explique-t-elle, soulignant son attachement à la Bretagne, sa région d'origine. Elle s'y était singularisée, lorsqu'elle y fut préfète, par son combat contre les agapes de la « rue de la soif », à Rennes.

Sa candidature aurait été sollicitée par l'Elysée, fin 2008. Mais

elle s'est heurtée aux procédures internes de primaires de l'UMP. Elle n'a pu se soumettre en temps et en heure au vote des militants, sa candidature étant incompatible avec le devoir de réserve exigé par son poste à l'intérieur. M<sup>me</sup> Malgorn a donc changé de fonction le 2 mars, trouvant accueil à la Cour des comptes, aux côtés de M. Séguin. Mais, entre-temps, le député du Finistère Jacques Le Guen a été investi, lors de la primaire, « chef de file » de l'UMP, et il n'entend pas céder sa place.

#### « Soutien de la base »

Ce villepiniste rappelle qu'il n'a « jamais perdu d'élections sur son nom », et que la Bretagne sera difficile à reprendre aux socialistes. Reçu par Nicolas Sarkozy à l'Elysée, le 30 septembre, il en est ressorti « le plus heureux possible ». Le député du Finistère aurait eu l'assurance du président de la République que la tête de liste lui reviendrait.

L'ouverture aux villepinistes aurait été préférée, en cette période de procès Clearstream, à l'ouverture à la société civile. « Je connais la vie politique, sourit M<sup>me</sup> Malgorn. Il y a des stratégies qui peuvent se discuter. » Elle affirme, revendiquant un « soutien de la base », qu'elle ne va pas « abandonner un combat qu'elle n'a pas encore mené ». ■

Pierre Jaxel-Truer



### ECRIVAINS

Les Editions Amalthee recherchent de nouveaux auteurs

Envoyez vos écrits :  
Editions Amalthee  
2 rue Crucy  
44005 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 75 60 78  
www.editions-amalthee.com